



#### Edito

Chères  
Saint-Martinoises,  
Chers  
Saint-Martinois,



Les deux prochains mois seront décisifs en matière de finances.

Le compte administratif sera présenté au mois de mars pour validation du conseil municipal. Il donnera des indications sur la manière dont a été géré l'exercice 2020.

Le budget prévisionnel 2021 sera quant à lui soumis au vote du Conseil au mois d'avril. Dès lors, nous connaissons les moyens mis à disposition pour la réalisation de nos projets à venir.

Sur la même période, nous aurons également les réponses à nos demandes d'accompagnements financiers réalisées auprès des partenaires, pour la transformation de la salle des fêtes en salle pluri-activités, et pour la création d'un parking attenant de 12 places.

- La Préfecture tout d'abord, auprès de laquelle nous avons déposé deux demandes de subventions, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux « DETR », et de la Dotation de Soutien à l'investissement Local « DSIL ».

- La Région Nouvelle-Aquitaine ensuite, auprès de qui nous avons sollicité une aide financière dans le cadre de la création d'une halle et marché couvert, au titre « du contrat de dynamisation et de cohésion des territoires ».

Nous espérons des réponses favorables à ces demandes au service des citoyens.

Alexandre LAPEGUE

#### OUVERTURE DE CLASSE

Nouvelles de l'école...



Une année spéciale, difficile, mais remplie de petits bonheurs au quotidien..., comme tous ces yeux émerveillés à la vue du Père Noël ou l'excitation d'un carnaval plus que réussi...!

Enseignants, assistantes de vie scolaire, Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles, Association des Parents d'Elèves, Mairie, et tout le personnel de l'école ont contribué à faire de chaque journée un chemin ensoleillé... pour que tous les sourires se transforment en arc-en-ciel.

L'école change d'année en année, et 2021 verra l'ouverture d'une nouvelle classe... nous passerons donc à 7 classes ! C'est évidemment une excellente nouvelle et nous travaillons à faire de cette ouverture une réussite main dans la main avec la Mairie. Des changements sont à prévoir pour accueillir cette nouvelle classe et nous vous tiendrons au courant des avancées au fur et à mesure !

La Directrice



## COMPTEUR LINKY

Une réunion d'information avec la nouvelle municipalité s'est tenue le Mardi 9 février. La société ENEDIS, représentée par Monsieur Philippe DAGUERRE, accompagné par Monsieur DEROTH de la société AIRRIA, sont venus présenter les modalités de leurs interventions concernant la pose des compteurs ( ENEDIS responsable du compteur et AIRRIA chargé de la mise en place ). Cette installation est prévue dans le cadre de la loi de 2015 sur la transition énergétique.

M DAGUERRE a rappelé les missions d'ENEDIS et les avantages du compteur LINKY ( dépannage rapide, suivi instantané de la consommation, facilité pour l'ouverture et la fermeture du compteur ).

La municipalité a écouté avec attention les informations données ; elle a aussi fait remonter les doléances des usagers, parfois peu convaincus par la nécessité de cette installation, et surtout dérangés par les désagréments causés par le changement, à savoir les coupures intempestives, et la réévaluation de l'abonnement à la hausse.

Sur Saint Martin de Hinx, la mise en place se terminera fin février pour AIRRIA ; ceux qui n'auront pas pris rendez-vous, seront contactés directement par ENEDIS.



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Il est important de respecter la réglementation dans les lotissements ; une requête est parvenue en Mairie sur le lotissement « Lou Casaou ».



Pour rappel, les trottoirs ne sont pas des zones de stationnement pour les véhicules, ils servent à la circulation des piétons ou des enfants en plein apprentissage d'équilibre avec draïssienne, vélo ou autres.

La vitesse est limitée à 30km/h et, en cas de non respect vous risquez de renverser un enfant ou une personne.

## MICRO CRECHE À JOSSE

La micro crèche YAN PETIT, située à Josse, est gérée par les communes de Josse, Saint Jean de Marsacq et Saint Martin de Hinx.

Depuis septembre 2020, 11 enfants sont accueillis à la Micro-crèche dont 4 de Josse, 4 de Saint Jean de Marsacq et 3 de Saint Martin de Hinx.

A la rentrée 2021, il y aura des places libres. Pour tous renseignements concernant les dossiers de demande d'inscription, les familles intéressées sont invitées à prendre contact avec la Directrice de la Micro-Crèche :

05.58.42.50.81

ou

[microcreche@josse.fr](mailto:microcreche@josse.fr)



## MAISON DE LA CHASSE

Des travaux vont être lancés cette année pour rénover la Maison de la Chasse, près des tennis, suite à un affaissement du sol et à de fortes traces d'humidité. Mais quelle est l'historique de cette bâtisse ? Michel DAUGAREIL, Président actuel de la Chasse sur St Martin de Hinx nous l'a racontée :

« Une demande avait été faite dans les années 90 à la Mairie pour avoir un local à disposition des chasseurs, avant et après les battues. »

La Municipalité avait acheté une vieille ruine, la ferme Ruisseau qui se trouvait à l'époque dans une sorte de marais, et le Maire proposa à l'association des chasseurs de rénover la grange qui n'était autre qu'un tas de ronces. Avec la Mairie, qui avait fourni la charpente et l'enduit, toute l'équipe s'est attelée à la tâche pour reconstruire ce petit bâtiment qui permettait, après une belle inauguration, de se retrouver entre chasseurs. « Je me souviens d'un petit évènement : j'étais en train de construire le bar, le carrelage venait tout juste d'être terminé, qu'un gros orage éclata, suivi d'une forte pluie, qui inonda toute la maison de la Chasse ! ».

Le chiffrage des travaux a maintenant été fait, et tout comme à sa première rénovation, cette Maison de la Chasse sera refaite, avec l'aide de la Municipalité, par les chasseurs, pour le plus grand bonheur de leur Président que nous remercions de sa participation à la Gazette !



QUIZZ

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Si vous avez 5 minutes et que vous voulez tester vos connaissances sur le tri et la réduction des déchets, vous pouvez réaliser le quizz ci-dessous. Cochez les bonnes réponses. Vous trouverez ensuite les réponses en bas de la page.

**TRI ET VALORISATION**

1-Je peux jeter dans le conteneur « bouteilles et flaconnages » en plastique du point tri :

- a.  Une bouteille d'huile
- b.  Un pot de yaourt
- c.  Un flacon de gel douche
- d.  Un sac plastique



2- Je peux jeter dans le conteneur « emballages métalliques » du point tri :

- a.  Une bombe de chantilly
- b.  Une canette de boisson
- c.  Une boîte de conserve de ravioli
- d.  Des piles



3-Je peux jeter mon carton à pizza dans le conteneur briques alimentaires/cartonnettes :

- a.  oui
- b.  non

4-Je dois rincer mes emballages avant de les mettre dans les conteneurs de tri :

- a.  oui
- b.  non

5-Quels déchets, déposés à la déchetterie, vont être valorisés par le Sitcom ?

- a.  Les déchets de jardins
- b.  Les gravats
- c.  Les palettes
- d.  Les déchets en plastique non recyclables

**RÉDUCTION DES DÉCHETS**

6-Je peux réduire mes emballages en achetant :

- a.  Mon riz en vrac
- b.  En buvant l'eau du robinet
- c.  Des compotes à boire individuelles
- d.  En buvant de l'eau minérale en bouteille



7-Je peux réduire mon gaspillage alimentaire :

- a.  En achetant toujours les mêmes produits
- b.  En élaborant une liste de courses
- c.  En rangeant mon réfrigérateur
- d.  En cuisinant les restes

8-A la maison, Je peux réduire mes déchets :

- a.  En jetant mes épluchures à la poubelle
- b.  En donnant mes objets en bon état à une association
- c.  En vendant mes vêtements sur un site en ligne
- d.  En jetant ma cafetière qui pourtant pourrait être réparée

9-Utiliser du vinaigre blanc pour faire le ménage est une action de réduction des déchets :

- a.  oui
- b.  non

Réponses  
 1-a et c : sur le territoire du Sitcom, seules les bouteilles et les flaconnages peuvent être triés et même les bouteilles d'huile. Les extensions de tri aux tris des autres emballages en plastique ne seront applicables qu'à partir de 2022.  
 2-a, b, c : tous les emballages en métal se recyclent, même les aérosols mais à la seule condition qu'ils soient vides !  
 3-a : oui, contrairement aux idées reçues, les cartons de pizza, même souillés avec de l'huile et de la sauce tomate, se recyclent. À condition de bien jeter les restes de pizzas dans la poubelle classique, ou encore mieux dans votre composteur !  
 4-b : Non, c'est inutile. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement bien les débarrasser de leur contenu pour qu'ils soient recyclés.  
 5-tous sont valorisés par le Sitcom : a. valorisation en compost, b. valorisation en remblais, c. valorisation en paillage et d. valorisation énergétique en électricité.  
 6-a et d : l'achat de produits en vrac ou en grand conditionnement permet de réduire la quantité de ses emballages. Boire l'eau du robinet permet de supprimer les bouteilles en plastique.  
 7-b, c et d : acheter systématiquement les mêmes produits sans vérifier qu'on ne les a pas en stock favorise le gaspillage alimentaire.  
 8-b et c : faire du compostage ou réparer ses appareils est un bon moyen de réduire ses déchets.  
 9-a : oui car réduire la toxicité de sa poubelle est de la réduction qualitative.

Vous disposez sur la commune de plusieurs sites pour vos déchets :

- Déchetterie : lundi 8h00-12h00 mercredi 8h00-12h00 13h30-18h00 samedi 13h30-18h00
- Points Tri : Déchetterie - Zone artisanale - Zone du tennis
- Containers Poubelles pour vos ordures ménagères

La Municipalité étudie le possible financement de bacs de tri pour tous les foyers de Saint-Martin-de-Hinx.

## COMICE AGRICOLE DUCERÉ

Depuis deux ans le Salon de l'agriculture n'a bien sûr pas lieu ; pourtant beaucoup de nos éleveurs le connaissaient bien, et nous avons voulu réouvrir une petite page « souvenir » de l'histoire agricole de Saint Martin de Hinx en évoquant le Comice Agricole de notre village, avec quelques photos d'époque.

Cette activité permettait, entre éleveurs et connaisseurs, d'échanger les expériences de chacun autour de notre belle « Blonde d'Aquitaine », afin d'améliorer les procédés agricoles, tout en se retrouvant dans la convivialité avec toute la population du village et alentours.

A St Martin de Hinx, cette activité avait débuté en Août 1930 ; le Comice se déroulait au Parc Ducéré, en face de l'ancienne poste. Il était financé par la Mairie (800 anciens francs ) et par des généreux donateurs (2055 anciens francs ) appartenant à beaucoup de familles du village ( ... et M le Curé ). Le registre du Syndicat d'élevage bovin de Saint Martin de Hinx reprenait minutieusement tous ces comptes jusqu'à la fin de cette belle activité de cohésion sociale, en 1993. Depuis, le seul comice agricole local se déroule à Ste Marie de Gosse et les « cantonaux » sont à Peyrehorade et à Saint-Vincent-de-Tyrosse. Si vous avez l'occasion , venez y encourager nos éleveurs !



## COMITÉ DES FÊTES

A Saint Martin de Hinx, le comité des fêtes organise diverses animations dont deux importantes : les fêtes d'été aux alentours du 14 juillet et la fête patronale de « Saint Martin » en Novembre.

Le président en poste actuellement démissionne pour raison professionnelle et personnelle.

L'association est ouverte à tout le monde, jeunes et moins jeunes ; chaque personne désirant œuvrer bénévolement pour le village peut venir renforcer l'équipe en place.

Vous pouvez vous rapprocher de la Mairie.

Soyons ensemble pour conserver les traditions de notre village !



## CRÉATION BAREIT

Artisan créateur d'objets d'art et de décoration en bois :

- sculpture et tournage sur bois
- arts de la table
- pendules de radiesthésie
- décorations personnalisées
- meubles d'art

Vous pouvez suivre la boutique :  
via leur compte Facebook  
Ou au 06 63 38 10 04  
[creations.bareit@gmail.com](mailto:creations.bareit@gmail.com)

*Une pensée pour ceux qui nous ont quittés*

M. LELONG Léon, Clotaire 5 février

